

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 15/06/2022

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès – verbal
14.06.2022

Présents : Pablo Lhoas, Marcelle Rabinowicz Geoffrey Grulois, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Victor Brunfaut, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Maud De Ricjk, Bernard Deprez, Denis Derycke, Roxane Enescu, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Philippe Lecocq, Daniel Linze, Julie Martineau, Marc Mawet, Emilie Morales Garcia, Luisa Moretto, Denis Pools, Christine Schaut, Cécile Stas, Mehri Tasouji, Bertrand Tarlinden, Alexis Tribel, Alexandre Van Dongen-Vogels, Didier Vancutsem, Hector Van Hufflen Garnier, Alice Loget, Vinciane Thomisse

Excusés : Jean-Luc Brisys, Luc Deleuze, Judith Lemaire, Myriem Saoud

En préambule de cette séance du Conseil facultaire, Pablo Lhoas rend un hommage chaleureux à Jean-Louis Genard décédé la veille et donne la parole à Victor Brunfaut :

Jean-Louis était philosophe et sociologue. Au début des années nonante, il supplée Claude Javeau pour son cours de sociologie à l'ULB et à l'ISACF la Cambre. Il devient Directeur de l'Institut en 2001 et remplit cette fonction avec la rigueur et l'humanité qui le caractérisaient, jusqu'à l'intégration à l'Université libre de Bruxelles en 2010. Il voyait dans le passage à l'université un cadre propice au développement de la recherche en architecture, qu'il a défendue avec passion et acharnement, tant comme doyen que comme chercheur. Il a su faire bénéficier les architectes de ses réseaux de recherche en sociologie au Canada, en Suisse et en France notamment. Son autorité comme sociologue était attestée par de nombreuses invitations comme conférencier et par son mandat de rédacteur en chef de la revue Sociologies depuis 2012. Jean-Louis a marqué le milieu architectural belge académique et de la fonction publique à travers des actions, des publications (Qui a peur de l'architecture ? Livre blanc de l'architecture contemporaine en communauté française de Belgique, 2004) visant à promouvoir l'architecture comme discipline culturelle. Au-delà des cours de sociologie et d'esthétique, il a initié une approche réflexive sur l'architecture tant dans la direction de nombreuses thèses de doctorat en art de bâtir et urbanisme que dans ses articles et publications. Cet enthousiasme s'est orienté ces dernières années vers des collaborations avec les écoles et universités africaines ouvrant des filières d'architecture, notamment. Somme toute, le vide qu'il laisse est à la mesure de ce qu'il a apporté à chacun d'entre nous et à notre faculté.

Une minute de silence est observée par l'assemblée qui témoigne de son attachement à cet ancien collègue.

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Mesures prises par l'Université

Le Doyen informe l'assemblée que la procédure de sélection de l'équipe qui sera en charge de la rénovation (isolation) du Bâtiment L sur le campus du Solbosch – futur bâtiment de la Faculté d'architecture vient d'être lancée. Ce faisant, le projet de rénovation du bâtiment L suit son cours dans les délais très serrés impartis.

0.2. Visite à Flagey du recteur Jean-Marie NTUMBA de l'Unikin le 23 juin 2022

Le Doyen informe l'Assemblée que le Recteur de l'Université de Kinshasa, Jean-Marie NTUMBA visitera Flagey le 23 juin prochain. Il demande à l'Assemblée de lui réserver un accueil chaleureux.

Il est rappelé que c'est la seule faculté qu'il va visiter, ce qui démontre l'importance, la dynamique des collaborations de la Faculté avec la République démocratique du Congo et leur reconnaissance au plus haut niveau et des liens que certains membres de la Faculté ont pu encore développer lors de la dernière mission en RDC.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour *Annexe n°0*

Le Doyen informe l'Assemblée que les points suivants sont retirés :

- Proposition de renouveler le mandat de **Mme. Myriem SAOUD** en qualité d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023. (appui aux enseignements de M. Daniele WAGNER)
- Proposition de renouveler le mandat de **M. Sacha BERG** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
- Proposition de renouveler le mandat de **M. Jean TROTET** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (mission décanale)

Par ailleurs, des points complémentaires s'ajoutent :

- Proposition de désigner M. **Olivier SIRE** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023 (cadre E. DEPREZ)
- Proposition de désigner **M. Valentin PIRET** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (cadre J. Martineau)
- Proposition de désigner **M. Yann GUEGUEN** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (anc. cadre Blondel)
- Proposition de désigner **Mme. Fanny CALMELS** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (anc. cadre Blondel)
- Proposition de désigner **M. Johnny LEYA** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023. (cadre J.L. Brisys)
- Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP de **M. Sacha BERG** à partir du 01/10/2022
- Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.10 ETP de **M. Jean TROTET** à partir du 01/10/2022

L'ordre du jour ainsi amendé est approuvé par l'Assemblée.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2022. *Annexe n°1*

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le PV. Il est donc approuvé.

2. Administration de la Faculté

2.1. Proposition de constituer l'équipe décanale de fonction du 14/09/2022 au 13/09/2024 comme suit :

Comme annoncé lors de l'élection organisée le 26 avril dernier, il est proposé à l'Assemblée de reconduire l'équipe décanale actuelle - composée d'un Vice-Doyen de fonction aux ressources humaines et au bien-être : David Lo Buglio ; et d'un Vice-Doyen de fonction à la recherche : Geoffrey Grulois - et de créer la fonction de Vice-Doyenne de fonction aux relations extérieures. La candidature d'Anne-Sophie Daout est proposée pour le poste de Vice-Doyenne de fonction aux relations extérieures.

Les contours plus précis (en terme de contenu) de ce décanat seront présentés lors du conseil facultaire de septembre. Il s'agit ici de voter uniquement sur la composition de l'équipe décanale.

L'assemblée passe au vote :

Vote (30 votants) :

OUI : 28 – NON : 1 – ABST : 1

2.2. Proposition de confier le mandat de secrétaire académique à Mme Luisa Moretto du 14/09/2022 au 13/09/2024.

Le Doyen rappelle le départ prochain de Philippe Lecocq à la pension et le remercie pour la qualité du travail fourni toutes ces années.

Il est maintenant temps de confier le mandat de secrétaire académique à un nouveau membre de la communauté facultaire.

Luisa Moretto s'est proposée pour occuper cette fonction.

L'assemblée passe au vote :

Vote (30 votants) :

OUI : 22 - NON : 1 - ABST : 7

Le doyen la remercie très vivement d'accepter ce rôle de l'ombre mais néanmoins très important pour la communauté facultaire ; il la remercie et félicite au nom de l'équipe décanat et de la faculté.

2.3. Présidence de jury en BA-Poursuite : Maud de Rijck.

Le Doyen informe l'Assemblée que Maud De Rijck accepte la charge de présidente de jury en BA-poursuite qui était jusqu'alors confiée à Georges Pirson.

Par ailleurs, il rappelle que la fonction de secrétaire de jury a été confiée en début d'année à Denis Pools.

L'assemblée prend acte.

Là encore il est important de remercier les collègues qui acceptent de jouer ce type de rôle de service à la Communauté un rôle ici primordial pour les étudiants et pour les enseignants dont la présidente de jury devient un interlocuteur essentiel à une bonne coordination et une parfaite entente.

2.4. Présentation de la formation Architecture du Paysage par Didier Van Cutsem, Thierry Kandjee et Julie Martineau **Annexe n°2**

Didier Van Cutsem présente la formation Architecture du Paysage. La présentation est disponible dans les fichiers de l'équipe teams du conseil facultaire.

L'objectif est de sensibiliser les membres du Conseil facultaire à la formation architecte du Paysage.

Plusieurs problèmes sont à souligner :

- Stagnation des inscriptions des étudiants dans cette formation
- Non reconnaissance de la profession d'architecte du paysage dans de nombreux pays mais des avancées ont eu lieu ces derniers mois. Ainsi : Cette formation permet dorénavant aux étudiants français d'obtenir le titre d'architecte du paysage en France et ainsi pouvoir y exercer. Par ailleurs, l'accréditation IFLA a été obtenue, renforçant l'exercice de cette profession

Les souhaits sont les suivants :

- Renforcer les collaborations entre les autres universités belge et européennes via la codiplomation comme par exemple celle en cours avec Agro Campus Rennes-Angers.
- Réfléchir à la mise en œuvre dans les 10 ans à venir de filières spécifiques et différenciées ; l'une en paysage et l'autre en architecture.

2.5. RGE – modification pour 2022/2023 **Annexe n°3**

Il s'agit d'un point récurrent qui n'apporte pas de commentaire particulier. Aucune modification de fond n'a été apportée. La période de session ouverte a été adaptée afin de permettre aux étudiants de se réinscrire dans les nouveaux délais fixés par le Décret paysage.

2.6. Point sur les jurys organisés en cette fin d'année

Les jurys de fin d'année sont très importants pour les étudiants et les enseignants.

Le Décanat souhaite remercier, au nom de la faculté toutes les personnes venues des journées entières pour juger le travail des étudiants.

Une personne de l'Assemblée souhaite savoir si on peut envisager une publication pour remercier toutes les personnes venues.

La Vice-Doyenne précise que cette année, un yearbook va être publié.

En fonction du budget restant, et de la charge de travail des équipes, une publication spécifique aux jurys pourrait être envisagée, une petite plaquette (comme réalisé les années précédentes) qui présenteraient tous les ateliers de projets, leurs thématiques, les enseignants, les étudiants et les membres de jury.

2.7. Départs au sein de la faculté

Le Doyen annonce son probable départ de la faculté d'architecture à compter de septembre 2022 afin de prendre la direction de l'école d'architecture de Lille.

Par ailleurs, il annonce à l'assemblée le départ d'Alice Loget.

Enfin, le Doyen remercie les étudiants présents tout au long de cette année pour la qualité des échanges et l'ensemble des propositions émises. Tout le monde leur souhaite une bonne continuation.

3. Appel pour s'affilier aux Alumni

Le Doyen rappelle aux membres de l'assemblée que les Alumni existent et qu'il est important de s'y affilier ; la cotisation, pour rappel étant de 10 €.

En principe, ce réseau devrait pouvoir ouvrir plus de portes et permettre ainsi aux étudiants tout juste sortis des études de trouver un point d'appui, un relai avec plus de facilité. Force est de constater que cela ne fonctionne pas.

Il est précisé que cette ASBL organise habituellement beaucoup d'évènements qui lui donne de la visibilité. Or, les dernières années Covid ont fort ralenti ces activités.

Par ailleurs, un membre de l'Assemblée précise que les personnes issues de l'ex école la Cambre n'ont pas la culture des alumni, ce qui peut expliquer un manque d'engouement de la part de certains.

Espérons que dans les années à venir, le nombre d'adhérent augmente.

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 31 mai 2022

4.1.1. Calendrier 2022/2023 – information – ajustements et précisions *Annexe n°4*

Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement présente le calendrier et fait part des dernières modifications qui y ont été apportées :

- Q1 et Q2 organisés sur 12 semaines.
- Semaine SANE = une semaine sans cours.
- 14/09 : journée d'accueil des Ba1 en Fac.
- 15/9 : journée consacrée à l'accueil des Ba2 et à la présentation des questions d'architectures et ateliers verticaux.
- Disparition de la semaine intermédiaire au Q2 suite à la proposition des représentants étudiants.
- Identification d'une semaine de mémoire pour les MA2 durant la SIP (la SIP n'est plus obligatoire pour les MA2).
- Identification de la date de début (semaine 42) et la date de fin de la période de stage (Année +1 semaine 1).
- Pour les BA1 et BA2, 8 jours sans cours ont été réservés pour le projet avant leurs jurys de fin d'année.
- Date de remise des mémoires avancée par rapport à l'année actuelle afin de la dissocier des périodes de projet.

Une correction sera à effectuer l'année prochaine afin que la fin de stage 2023 puisse avoir lieu une semaine plus tard qu'actuellement.

L'Assemblée prend acte du projet de calendrier pour l'année académique 2022/2023.

4.1.2. Cours prêtés-cours empruntés *Annexe n°5*

Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement partage le tableau des cours prêtés par d'autres enseignements et rappelle que la situation est identique à celle de l'année passée.

L'Assemblée en prend acte.

4.1.3. Ossature des programmes *Annexe n°6*

Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement porte à la connaissance de l'Assemblée le tableau reprenant l'ossature des programmes.

Il n'y a pas de changement majeur ; quelques précisions ont été apportées, des projets de co-diplomation étant en phase de finalisation en master paysage.

Un membre de l'assemblée souhaiterait qu'une modification soit apportée au titre de la formation « architecture du paysage » inscrite en Anglais.

Les services administratifs vont voir ce qui peut être effectué pour que cela soit rectifié.

4.1.4. FEE : obtention d'un FEE pour l'engagement d'un conseiller.e pédagogique

Pour rappel la faculté d'architecture a déposé deux demandes de FEE. Seule celle relative à l'engagement d'un conseiller pédagogique a été retenue pour cette année 22/23.

Un conseiller pédagogique travaillera donc à mi-temps en appui aux enseignants prochainement. Cette personne sera rattachée à la cellule pédagogique de l'ULB.

Une personne dans l'assemblée souhaite avoir des renseignements quant au recrutement de cette personne. Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement explique que la faculté sera associée au recrutement même si cette personne ne sera pas hiérarchiquement rattachée à l'administration facultaire. Il en profite pour annoncer que se tiendra une 1^{ère} journée pédagogique le 16 septembre prochain, journée pendant laquelle il pourrait être discutée, entre autre, de la mission que nous souhaitons confier à cette personne.

4.1.5. Appel à conférencier.e.s dont les demandes doivent être introduites avant le 24.06- rappel
Un message a été envoyé à l'ensemble de la communauté pour rappeler la date pour introduire une demande de conférencier Q1. L'Assemblée en prend acte.

Par ailleurs, le Vice-Doyen en charge de l'enseignement précise que les horaires provisoires de cours pour le Q1 et le Q2 sont en ligne. Il en profite pour remercier l'administration du travail accompli ces dernières semaines afin de revoir les horaires.

4.2. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission du 23 mai 2022

La Vice-Doyenne communique le programme des événements à venir et demande à l'Assemblée d'y être présent autant que possible.

4.2.1. Vendredi 24 juin : méchoui

4.2.2. Vendredi 16 septembre : journée pédagogique

Comme annoncé précédemment par le Vice-Doyen en charge de l'enseignement, il est prévu cette année d'organiser une journée pédagogique.

4.2.3. Semaine A : du 19 au 23 septembre

Le programme 2022 qui est en cours de finalisation contient les grandes lignes suivantes:

- Lundi 19/9 : ouverture et vernissage de l'expo ;
- Mardi 20/9 en journée : visites dans Bruxelles avec les enseignants ; le soir : ateliers nocturnes ;
- Mercredi 21/9 : brocante de matériel et livres d'architecture, proposer un partenariat avec la récupérathèque, la menuiserie et la bibliothèque suivie d'un moment convivial barbecue/drink/musique en soirée ;
- Jeudi 22/9 : présentation de la production média de la faculté ;
- Vendredi 23/9 : soirée du CARÉ « Back to the fac » ;

4.2.4. Organisation des Prix (Prix de la Faculté et prix du mémoire)

- Lundi 29 août : semaine des défenses des mémoires
- Jeudi 22 septembre : pré-jurys mémoires
- Jeudi 6 octobre : Jurys des mémoires + Jury des Prix + Conférence de rentrée académique.
- Jeudi 13 octobre 19h : proclamation sur la Grand Place

La Vice-Doyenne rappelle aux personnes qui ne l'auraient pas encore fait de très rapidement transmettre à Philippe de Clerck les noms des étudiants et les noms des projets qu'ils souhaitent voir repris dans le yearbook.

4.2.5. Demandes de financement

- Demande de financement introduite par Alice Conard dans le cadre de l'organisation du workshop Alma Ma Terre – Quel rôle pour l'architecte de demain ? pour un public mixte inter-universitaire. Ce workshop aura lieu du 4/09/2022 au 09/09/2022 à Naninne (Namur).

Plusieurs demandes de partenariats et de subsides ont été introduites. Les facultés d'architecture sont sollicitées en vue d'offrir un parrainage représentant 100euros par personnes participantes, soit 3000 €.

Budget sollicité : 3000 €

La commission reconnaît la valeur du projet, mais note que le programme paraît fort ambitieux par rapport aux quatre jours du workshop. Elle soulève que le projet relève plutôt du champ pédagogique que culturel et qu'il ne valorise pas la production de la faculté.

L'Assemblée refuse la demande de financement compte tenu des remarques précédemment évoquées.

- Demande de financement introduite par Anne-Laure Iger dans le cadre du projet GEM, en partenariat avec l'Ambassade d'Espagne.

La demande vise les frais d'enregistrement en public du 4^{ème} épisode : journées du matrimoine 2022.

Budget sollicité : 1500 €

Cette 4e vidéo s'inscrit dans la continuité du projet dont les trois premières ont été financées par la Faculté et l'ambassade d'Espagne.

La commission propose d'emprunter éventuellement du matériel de la Faculté (mais pas les techniciens), pour réduire le budget.

La commission propose également que les Journées du Matrimoine participent à cette demande en tant que partenaire et qu'une manifestation soit organisée à la Faculté avec les intervenants de cet enregistrement.

L'Assemblée accepte la demande de financement.

- Demande de financement introduite par Gregorio Carboni Maestri pour l'impression de 400 exemplaires de la revue FAM. Budget sollicité : 4500 € - des demandes de financements auprès d'autres partenaires sont en cours. La demande est incomplète, la commission demande d'identifier les rôles. Elle souligne que c'est un magazine en ligne et s'interroge sur la nécessité d'une impression. Elle relève plus particulièrement que s'agissant d'une revue scientifique, la demande devrait être introduite en commission recherche.

L'Assemblée refuse la demande de financement compte tenu des remarques précédemment évoquées.

- Demande de financement introduite par Gregorio Carboni Maestri pour la réalisation de la traduction de « Il territorio dell'architettura » Budget sollicité : 1600 € La demande porte sur une traduction d'un ouvrage de l'italien vers l'anglais. Il s'agit d'un travail réalisé en dehors de la faculté, qui sort du cadre de ce que l'on peut soutenir en commission culture. La commission invite le demandeur à consulter un éditeur.

L'Assemblée refuse la demande de financement compte tenu des remarques précédemment évoquées.

- Demande de financement introduite par Denis Delpire pour l'organisation de l'exposition qui se déroulera dans le centre d'art Recyclart. Elle vise à mettre en lumière les travaux de fin d'années et d'étude des étudiants de l'atelier Cocon de la faculté d'architecture La Cambre Horta. Budget sollicité : 250 € La demande porte sur l'organisation d'une exposition. La commission propose de répartir le budget éventuellement entre pédagogie et culture.

L'Assemblée accepte la demande de financement.

- Demande de financement introduite par Laura Ceriolo pour les frais d'invitation de cinq conférenciers dans le cadre du cycle de séminaires interdisciplinaires organisés sur le thème : Culture du bâtir et art de l'ingénierie – construction du XXe et XXIe siècle. Budget sollicité : 2820 € La commission insiste sur l'intérêt et l'organisation du premier cycle de conférences et propose de soutenir la seconde édition, moyennant des informations complémentaires comme le renouvellement de la participation de l'EPFL et pour quel montant, des plages horaires en dehors des heures de cours, ...

L'Assemblée accepte la demande de financement sous réserve l'obtention d'informations complémentaires.

- Demande de financement introduite par Maurizio Cohen pour la réalisation d'une publication sur Constantin Brodzki à partir des communications de la journée d'étude en son hommage du 15.03.2022. Budget sollicité : 2000 € La commission souligne l'importance de laisser une trace de cette journée. La commission propose de donner un accord de principe moyennant quelques précisions.

L'Assemblée accepte la demande de financement sous réserve l'obtention d'informations complémentaires.

- Demande de financement introduite par Thomas Vilquin pour les frais de timbre relatifs à la soumission d'une sélection de courts-métrages à des festivals Budget sollicité : 226.80 € Un premier projet de ce type a déjà été financé par la Commission par le passé. La commission propose d'approuver la demande mais insiste sur la réception d'une liste des festivals déjà concernés et ceux qui vont l'être.

L'Assemblée accepte la demande de financement sous réserve l'obtention d'informations complémentaires.

- Demande de financement introduite par Véronique Boone pour sa participation en tant que conférencière dans le cadre de l'exposition « Lucien Hervé. Ombre et Lumière » qui se tient à Marseille le 18/07/2022
Budget sollicité : 380 €
La commission marque son intérêt pour le projet mais estime qu'il s'agit plutôt d'une demande pour la Commission des relations internationales.

L'Assemblée refuse la demande de financement compte tenu des remarques précédemment évoquées.

- Victor Brunfaut et Géry Leloutre, Atelier Terrains et MSU
Budget sollicité : 912 €
La demande concerne la participation à une exposition dans le cadre d'une plateforme qui rassemble plusieurs universités et dont les travaux sont des propositions de réflexions sur l'avenir de la vallée de la Vesdre et de son urbanisation.

L'Assemblée accepte la demande de financement mais insiste sur le fait de ne pas dépasser le montant demandé, et éventuellement de réduire les heures des jobistes.

4.3. Commission bâtiments

Suivi de la commission bâtiments du 7 juin 2022

4.3.1. Mise à disposition d'un local étudiants à Flagey : Be.0.5

Le Président de la commission bâtiment informe l'Assemblée que très prochainement le local B0.5 sera mis à disposition des étudiants qui recherchaient un local pour se réunir.

4.3.2. Grand nettoyage prévu début septembre

Il informe également qu'un mail va être adressé très prochainement à l'ensemble de la communauté facultaire les informant de l'organisation du grand nettoyage des locaux. A cette occasion, il sera demandé aux enseignants d'identifier les maquettes devant être conservées. Dans le cas contraire, elles seront détruites.

Un membre de l'assemblée précise que les maquettes présentées dans la salle des professeurs doivent être récupérées par Philippe de Clerck afin qu'elles soient exposées.

4.3.3. ProxiParking à Flagey

Pour rappel, le parking de Flagey est de nouveau ouvert aux particuliers à partir de 18h. Seules 8 places sont réservées à la faculté.

4.4. Commission relation internationale et de voyages

Suivi de la commission CRIV du 23 mai 2022

4.4.1. Mobilité étudiante

80 étudiants ont une mobilité Out planifiée pour 2022-23. Les étudiants ayant acquis tous les crédits de bachelier auront l'autorisation de partir en mobilité. Les demandes de dérogation des étudiants avec quelques échecs supérieurs à 6/20 (max. 3, max. 15 ECTS avec pas d'échec au projet d'architecture) seront délibérées aux jurys des « Départs Erasmus Out 2022-23 » les jeudi 30 juin 14h et lundi 4 juillet 10h.

La proposition d'établir des Learning Agreement à 55 ECTS (Université d'accueil) avec les 5 ECTS du cours de Méthodologie du Mémoire (Fac Archi ULB) pour un PAE 60 ECTS, a été adoptée de manière à permettre aux étudiants Erasmus Out 2022-23 de préparer leur TFE dès la master 1.

L'UE sera complètement disponible en distanciel avec enregistrement. Dès la communication de cette nouvelle mise en place à nos étudiants sélectionnés pour une mobilité 2022-23, Eric Van Essche pourra communiquer à ces étudiants les modalités de l'UE Méthodologie du Mémoire.

Des bourses d'études pour étudiants en Bachelier, Master ou Doctorat sont proposées par le ministère de l'Éducation, la Culture, des Sports, des Sciences & Technologies japonais (MEXT) aux étudiants belges pour aller étudier au Japon. <https://www.facebook.com/100064516939134/posts/367342808759614/?app=fbl>

4.4.2. Demandes de financement

- Demande de financement de Gregorio Carboni Maestri

La demande concerne une mobilité du 5 au 7 avril 2022 à Milan dans le cadre du lien (Erasmus et New European Bauhaus) entre NABA, Domus et ULB

Budget sollicité : 120 euros pour le transport et le logement

- Demande de financement de Victor Brunfaut

La demande concerne une mobilité du 18 au 19 mai 2022 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture - Paris Val de Seine dans le cadre du réseau PAPIer travaillant sur la thématique de "Nos pratiques enseignantes comme base de recherche en pédagogie..."

Budget sollicité : 300 euros pour le transport et l'inscription

- Demande de financement de Thomas Vilquin

Sa participation à l'International Conference on Structures and Architecture" du 6 au 8 juillet lui permettra de représenter la faculté dans le réseau "structure et architecture" tout en lui permettant d'acquérir des compétences de pointes dans le domaine.

Budget sollicité : 335 euros pour le transport.

L'Assemblée accepte les 3 demandes de financement. Une personne de l'Assemblée regrette que les retours sur les demandes de financement se fassent si tard. Le Doyen précise qu'il sera demandé à la CRIV d'apporter une réponse à la demande de financement plus rapide.

4.4.3. Préparation de l'année académique 2022-2023

Pour la bonne préparation de leur année académique 2022-23, les enseignants doivent déposer leur demande de financement Erasmus+ avant les dates limites du 14 septembre pour une mobilité au Q1 et le 20 décembre 2022 pour le Q2.

Pour rappel, les demandes de financement s'effectuent AVANT le 8 septembre 2022 via le lien vers le formulaire de la Faculté d'Architecture ci-dessous : <https://framaforms.org/demande-de-financement-faculte-darchitecture-de-lulb-la-cambre-horta-1557170855>

5. Ressources humaines

5.1. Mandats intermédiaires APA

Aucun membre de l'assemblée n'ayant de questions à poser sur ces collaborateurs et collaboratrices, l'Assemblée passe au vote.

- 5.1.1. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Mme Pauline FOCKEDEV** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (réserve PUR)

Vote (29 votants) :

OUI : 23– NON : 2 – ABST : 4

- 5.1.2. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **M. Hugo CORBETT** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (réserve PUR)

Vote (29 votants) :

OUI : 24– NON : 1 – ABST : 4

- 5.1.3. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Quentin NICOLAI** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (cadre J.L. Brisy)

Vote (29 votants) :

OUI : 28– NON : 0 – ABST : 1

- 5.1.4. Proposition de désigner **Edouard BRUNET** un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023. (cadre C. Baude)

Vote (29 votants) :

OUI : 26– NON : 0 – ABST : 3

- 5.1.5. Proposition de désigner M. **Olivier SIRE** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023 (cadre E. DEPREZ)

Vote (29 votants) :

OUI : 21– NON : 6 – ABST : 2

- 5.1.6. Proposition de désigner **M. Valentin PIRET** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (cadre J. Martineau)
Vote (29 votants) :
OUI : 27– NON : 1 – ABST : 1
- 5.1.7. Proposition de désigner **M. Yann GUEGUEN** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (anc. cadre Blondel)
Vote (29 votants) :
OUI : 26– NON : 0 – ABST : 3
- 5.1.8. Proposition de désigner **Mme. Fanny CALMELS** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 31/09/2023 (anc. cadre Blondel)
Vote (29 votants) :
OUI : 27– NON : 0 – ABST : 2
- 5.1.9. Proposition de désigner **M. Johnny LEYA** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023. (cadre J.L. Brisly)
Vote (29 votants) :
OUI : 25– NON : 0 – ABST : 4

5.2. Mandats intérimaires APA – nominations au 01/10/2022 – pour délégation au BF

Le Vice-Doyen aux ressources humaines demande au conseil facultaire qu'il lui soit accordé délégation pour traiter des différentes demandes par voie d'urgence et pourvoir aux remplacements nécessaires de manière à assurer une rentrée académique la plus sereine possible.

Ces décisions seront ratifiées au premier conseil facultaire de l'année académique.

Le conseil marque son accord.

5.3. Mandats intérimaires d'assistants chargés d'exercices - renouvellements au 01/10/2022

Aucun membre de l'assemblée n'ayant de questions à poser sur ces collaborateurs et collaboratrices, l'Assemblée passe au vote.

- 5.3.1. Proposition de renouveler le mandat de **Mme. Myriem SAOUD** en qualité d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023. (appui mission décanale)
Vote (29 votants) :
OUI : 27– NON : 0 – ABST : 2
- 5.3.2. Proposition de renouveler le mandat de **Mme. Ana SANCHEZ** en qualité d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
Vote (29 votants) :
OUI : 23– NON : 0 – ABST : 6
- 5.3.3. Proposition de renouveler le mandat de **M. Denis BOSMAN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
Vote (29 votants) :
OUI : 22– NON : 0 – ABST : 7
- 5.3.4. Proposition de renouveler le mandat de **M. Sacha JONCKERS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements de Mme L. CERIOLO)
Vote (29 votants) :
OUI : 24– NON : 0 – ABST : 5

5.4. Non-renouvellements dans le corps scientifique au 01/10/2022 - Mandats intérimaires d'assistants chargés d'exercices

- 5.4.1. Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP de **M. Sacha BERG** à partir du 01/10/2022
- 5.4.2. Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP de **M. Michael NGUYEN** à partir du 01/10/2022
- 5.4.3. Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP de **M. Alexandre ROSSIGNON** à partir du 01/10/2022
- 5.4.4. Prise d'acte du non-renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.10 ETP de **M. Jean TROT-TET** à partir du 01/10/2022

L'Assemblée prend acte.

6. Divers

6.1. Formations continues

- Le Doyen informe l'assemblée que la coordination académique du Certificat d'Executive Master en Patrimoine Architectural a été modifiée. Une fiche modificative du dossier de reconnaissance doit donc être introduite. Le dossier est consultable via l'équipe teams.
- Communication

Pablo LHOAS,
Doyen
Président du Conseil facultaire